



La production et la consommation d'énergie sont des enjeux centraux pour réduire les émissions de gaz à effet de serre et construire une société plus sobre et durable. L'électricité illustre bien ces défis : le *mix énergétique* indique la part de chaque source (nucléaire, gaz, charbon, renouvelables). Si la France dispose d'une électricité parmi les moins carbonées d'Europe, sa production représentait encore 10,14 % des émissions nationales de CO₂ en 2021 (RTE). Des initiatives locales émergent, comme les communautés d'énergie qui produisent de l'électricité renouvelable à petite échelle (solaire, éolien, hydrolien).

Mais l'essentiel des leviers se situe du côté de la consommation. La sobriété énergétique implique de consommer moins et mieux : ce qui n'est pas utilisé n'a pas besoin d'être produit. Cela concerne ménages, entreprises et institutions. Si des dispositifs nationaux existent, comme le chèque énergie (peu mobilisé), des actions locales se développent : aides à la rénovation des logements, ateliers dans les *Éco-apparts* pour apprendre à réduire ses consommations d'eau ou d'énergie, etc.

Les carburants constituent un autre enjeu : leurs prix très volatils pèsent surtout sur les ménages les plus précaires, contraints de limiter leurs déplacements. Cette « sobriété subie » révèle de fortes inégalités sociales. Les pouvoirs publics doivent donc proposer des alternatives : vélo-écoles pour encourager la pratique en ville, tarification sociale des transports en commun, aires de covoiturage ou d'autopartage.

Cet accompagnement à une consommation plus sobre, qu'il s'agisse de chauffage, d'électricité ou de déplacements, est un levier concret pour aborder la transition écologique dans les quartiers prioritaires. Loin de désigner leurs habitants comme de gros émetteurs à « responsabiliser », ces dispositifs visent surtout à réduire leurs dépenses et à leur offrir des solutions adaptées. Les publics concernés sont déjà sobres par nécessité ; l'enjeu est donc moins de leur demander de nouveaux efforts que de leur permettre d'accéder à des alternatives durables et économiques.



Partenaires mobilisables

- **Agence de la transition écologique (ADEME)** : gère notamment le [Fonds Chaleur](#) pour développer les énergies renouvelables (biomasse, solaire, géothermie, etc.) et les réseaux de chaleur
- **Les équipes en charge de l'animation** des Plans Climat-Air-Énergie Territorial (PCAET) et des Contrats de Relance de la Transition Écologique (CRTE)
- **Observatoires régionaux de l'énergie et du climat** (regroupés au sein du [réseau RARE](#)) : présents dans la plupart des régions, ils accompagnent les territoires dans leurs démarches de transition énergétique
- **Les Régions** : elles sont responsables des grandes stratégies de transition énergétique (SRADDET, PREE, CRE) et financent des projets locaux sur la sobriété et la production d'énergie



Outils et ressources

- [La fresque de l'énergie](#) : atelier participatif pour comprendre le fonctionnement du système énergétique actuel
- **Service local d'intervention pour la maîtrise de l'énergie (SLIME)** : dispositif visant à massifier le repérage et l'accompagnement des ménages en précarité énergétique
- La [carte France Chaleur Urbaine](#) : elle intègre depuis 2025 les QPV



Retour(s) d'expériences

- [Restitution de la rencontre « Habiter demain »](#) où figure une action de Pas-de-Calais Habitat sur les communautés d'énergie page 11 (IREV, CRPV des Hauts-de-France, 2022)



Pour aller plus loin

- [Développement durable : Performance énergétique et environnementale dans les quartiers en renouvellement urbain](#) (ANRU, 2021)